

A la Une

La commune finance l'équipement de batardeaux

PUBLIÉ LE 04/09/2013 À 14H00

L'Indicateur des Flandres - Le 5 mars 2012, certains quartiers de Steenvoorde prenaient l'eau. Face à cette énième inondation, la municipalité a pris différentes mesures, dont la possibilité pour les familles concernées de s'équiper en batardeaux.



Le 5 mars 2012, certains quartiers de Steenvoorde prenaient l'eau. Face à cette énième inondation, la municipalité a pris différentes mesures, dont la possibilité pour les familles concernées de s'équiper en batardeaux. Une présentation a été faite en mairie, mercredi dernier Le 5 mars 2012, d'importantes précipitations s'abattent sur la Flandre, plusieurs communes sont inondées, dont 80 maisons à Steenvoorde. La dernière grosse inondation datait de 1991. Mais chaque année ou presque certaines maisons, certains quartiers prennent l'eau. « Nous sommes traversés par les affluents de l'Yser et nous sommes un point bas par rapport aux autres communes. Face à ces phénomènes à répétition, la ville a souhaité prendre des mesures, dont celle d'aider les familles touchées à s'équiper en batardeaux. Il s'agit du Floodgate, un cadre extensible recouvert d'une enveloppe en néoprène. Les habitants de Saint-Jans-Cappel sont équipés de ces cadres depuis plusieurs années. A Steenvoorde, la commune s'apprête à acheter groupés les équipements puis à les revendre aux particuliers qui le souhaitent. Trois cent six habitations sont situées en zone rouge dans le Plan de Prévention des risques d'inondation. Toutes ont été prévenues de cette initiative en novembre 2012. Seule une centaine de familles se sont dites intéressées par l'opération. La ville a alors recensé leurs besoins. C'est sur cette base que la ville a passé un marché avec une entreprise basée à Avignon. Pierre Bories, patron de l'entreprise, est venu en personne, mercredi soir, présenter le concept et donner quelques conseils pour une utilisation optimale : de l'entraînement pour l'installer aux pièces à protéger en passant par la taille des portes. De nombreux détails ont été passés en revue. Le dirigeant avait d'ailleurs rendu visite et observé dans la journée les maisons à équiper. Désormais la commune va prendre les mesures exactes des batardeaux pour passer commande. Grâce à une subvention de l'USAN et de l'Etat ainsi qu'une participation de la commune, la facture pourra être réduite jusqu'à 60%. « Pour le plus petit batardeau, qui coûte 526 euros TTC, l'utilisateur ne versera que 209 euros. Pour le plus grand, de 1900 euros, la somme passera à 932 euros TTC » a indiqué Sébastien Laporte, directeur général des services. Des permanences avec les élus se tiendront les 6, 7 et 9 septembre afin d'établir les commandes. Pour les familles qui n'auraient pas les moyens d'acheter les batardeaux, des facilités de paiement pourront être étudiées. Christine Duchâtelet

Pour le plus petit batardeau, qui coûte 526 euros TTC, l'utilisateur paiera 209 euros.